

GARGESLEMAG



SOMMAIRE

- 3 L'édito du Maire
Les rendez-vous
Le chiffre
- 4-5 Nouveau Conseil Municipal
> *Le Nouveau Conseil Municipal est installé*
- 6-7 Trombinoscope du Conseil Municipal
- 8-9 Grands projets du mandat
> *Festivité*
- 10 Garges évènement
> *Festivité*
- 11 Sportivement Vôtre
> *Villages d'été*
- 12 Garges éco
> *Permis de Louer*
- 13 Garges s'engage
> *Cités éducatives*
- 14 La culture pour tous
> *Lancement de la nouvelle Saison Culturelle 2020/2021*
Film à l'affiche
- 15 La santé pour tous
> *Pollen, les allergies ont de l'avance*
Bien vivre sa retraite
> *Canicule*
- 16 L'œil Gargeois
> *Martine Ryckman : Quand l'UNICEF devient un soutien pour les familles pendant le confinement*
- 17 Tribunes libres
Garges vous simplifie la ville
> *Carte Nationale d'Identité et passeport, les démarches*
- 18 Dans les coulisses...
> *Du Conseil Municipal d'investiture*
Téléphones utiles
- 19 Sortir à Garges

ÇA S'EST PASSÉ à Garges



1. Appel du 18 Juin 1940, le 18 juin
2. Bergers urbains, le 18 juin
3. Challenge sportif, au Fort de Stains, le 23 juin
4. Construction du Pôle Culturel, le 23 juin
5. Atelier Raku, à la Maison des Arts, le 2 juillet
6. Animation poney, au Village d'été du Fort de Stains, le 6 juillet
7. Atelier Yamakasi, au Village d'été du Parc des Familles, le 6 juillet
8. Danse Djembel, au Village d'été de la Coulée verte, le 6 juillet
9. Les Olympiades de l'emploi, le 7 juillet



WWW.VILLEDEGARGES.FR



Direction de la publication : Benoit Jimenez • Rédaction : Direction de la Communication de la Ville de Garges-lès-Gonesse
Conception/Réalisation : CPP • Photos : DCRP DR • ISSN 2431-5427

Hôtel de Ville, BP 2 95141, Garges-lès-Gonesse cedex • Tél. : 01 34 53 32 00

Article accessible sur www.villedegarges.fr aux personnes malvoyantes.

IMPRIM'VERT : Ce magazine est imprimé sur un papier 100% recyclé

GARGESLEMA

Juillet 2020 / N°21

AGIR POUR VOUS, PENDANT SIX ANS !



VOS RENDEZ-VOUS



VILLAGE ÉDUCATIF

Jeudi 27 août, de 13h à 19h30
Salon d'Honneur de l'Hôtel de Ville



FORUM DES ASSOCIATIONS

Samedi 5 septembre, de 10h à 18h
Parvis de l'Hôtel de Ville



©Declan Colohan-Galway

OUVERTURE DE LA SAISON CULTURELLE 2020/2021

**Samedi 26 et
dimanche 27 septembre**

Le 28 juin dernier, les Gargeois se sont rendus aux urnes pour choisir la nouvelle équipe qui devra gérer leur Ville pour les six prochaines années. Ce choix a été réalisé dans des conditions inédites liées à la situation sanitaire que nous connaissons tous.

Que ce soit lors du premier ou du second tour de scrutin, les services municipaux et les membres des bureaux de vote ont tout fait pour garantir la sécurité des électeurs et leur permettre de faire usage de leur droit de vote, si essentiel à la vie de notre République. Je tiens à les en remercier.

Lors du second tour, 50,8 % des électeurs ont fait le choix d'accorder leur confiance à la liste « Volontaires pour Garges » que j'avais l'honneur de mener. Je tiens à leur exprimer toute ma reconnaissance. Cette confiance, nous honore et nous oblige. C'est pourquoi, nous sommes déjà au travail pour défendre l'intérêt de tous les Gargeois et améliorer le cadre de vie de chacun.

Sécurité, emploi, propreté, éducation... aucun sujet ne sera oublié dans notre action quotidienne.

Permettez-moi également de féliciter l'ensemble des nouveaux élus de l'assemblée municipale. Nous devons toutes et tous être dignes des fonctions que vous nous avez confiées, car être élu ne nous ouvre aucun droit mais nous engage à respecter nos devoirs.

L'ensemble de mon équipe et moi-même sommes à votre disposition pour les six prochaines années. Vous pouvez compter sur nous.

Benoit JIMENEZ, votre Maire

LE CHIFFRE

7 763

c'est le nombre de votants au second tour des élections municipales, du dimanche 28 juin dernier.



LE NOUVEAU CONSEIL MUNICIPAL EST INSTALLÉ

Au lendemain du second tour des élections municipales qui a vu la victoire de la liste « Volontaires pour Garges », menée par Benoit Jimenez, le nouveau Conseil Municipal de Garges-lès-Gonesse s'est réuni le samedi 4 juillet afin de procéder aux élections du Maire et des Adjointes au Maire.





UNE SÉANCE PLEINE D'ÉMOTION

C'est dans le respect des mesures sanitaires et des gestes barrières que s'est déroulé le tout premier Conseil Municipal de la mandature 2020-2026, le samedi 4 juillet au salon d'honneur de l'Hôtel de Ville. *« De tous les conseils municipaux qui vont nous réunir pendant 6 ans, cette séance est la plus solennelle, la plus mémorable et la plus déterminante pour l'avenir de notre Ville »*. C'est par ces mots que Maurice Lefèvre, en sa qualité de doyen de l'assemblée, a ouvert cette séance exceptionnelle qui *« marque le troisième tour de l'élection municipale, avec l'élection du Maire »*. Cette séquence n'a pas été sans émotion puisqu'il s'agissait de sa dernière prise de parole en tant que Maire de la Ville avant de passer au vote qui désignera le nouveau Maire de Garges-lès-Gonesse. Un scrutin sans appel, puisque Benoit Jimenez a remporté le scrutin avec 33 voix sur 43, les dix élus de l'opposition n'ayant pas souhaité prendre part au scrutin. *« Je vous laisse désormais diriger votre conseil municipal »* a déclaré Maurice Lefèvre à Benoit Jimenez après lui avoir remis l'écharpe tricolore qui symbolise la fonction de premier magistrat de la Ville.

DÉFENDRE L'INTÉRÊT COLLECTIF

En raison des restrictions sanitaires, ce conseil municipal s'est tenu en présence d'un public restreint. Toutefois, afin que les habitants puissent partager ce moment historique et la première prise de parole officielle de Benoit Jimenez en tant que Maire, la séance était diffusée en direct sur la page Facebook « Ville de Garges ». *« Le 28 juin, les urnes ont parlé. Aujourd'hui, vous venez de m'élire Maire de Garges-lès-Gonesse [...] Cette confiance m'honore et m'oblige »* a déclaré Benoit Jimenez, qui connaît la tâche qui l'attend : *« c'est un travail de précision qui permettra de garantir le cadre de vie que les Gargeois sont en droit d'attendre »*.

ADJOINTS AU MAIRE & ADJOINTS DE QUARTIER

Cette séance a également permis de procéder à l'élection des nouveaux Adjointes au Maire. Vous pouvez découvrir leurs délégations dans le trombinoscope disponible en pages 6 et 7 de ce magazine. Rendez-vous est pris pour la prochaine séance du Conseil Municipal le mercredi 2 septembre, dont l'ordre du jour sera rendu public sur le site internet villedegarges.fr

RAPPEL DES RÉSULTATS DU SECOND TOUR

Inscrits : 18 158
Abstentions : 10 395, soit 57,25 %
Blancs : 122, soit 0,67 %
Nuls : 104, soit 0,57 %

Benoit Jimenez
Volontaires pour Garges
3 832 voix, soit 50,84 %
Nombre de sièges : 33

Samy DEBAH
Le vrai changement pour Garges
3 705 voix, soit 49,16 %
Nombre de sièges : 10



Benoit Jimenez,
Maire
Conseiller régional d'Île-de-France
Vice-Président de l'Agglomération Roissy Pays de France

ADJOINTS AU MAIRE



Marie-Claude LALLIAUD,
1^{re} Adjointe au Maire déléguée aux
Finances, aux Achats, à l'Enfance et
au scolaire, au Programme de Réussite
Éducative, au Nettoyage des bâtiments
Conseillère communautaire



Daniel LOTAUT,
2^e Adjoint au Maire délégué au Centre
Communal d'Action Sociale, au
Logement, aux Anciens combattants
Conseiller communautaire



Tutem SAHINDAL-DENIZ,
3^e Adjointe au Maire déléguée à la Petite
enfance, à la Santé, à la Restauration
municipale, à l'Handicap
Vice-Présidente de la communauté
d'Agglomération Roissy Pays de France



Gérard BONHOMET,
4^e Adjoint au Maire délégué à
l'Urbanisme



Bérard GUNOT,
5^e Adjointe au Maire
déléguée aux Sports



Yacine EL BOUGA,
6^e Adjoint au Maire délégué au
Développement économique, à l'Emploi,
à l'Économie sociale et solidaire, aux
Commerces, aux Marchés forains
Conseiller communautaire



Gisèle FREY,
7^e Adjointe au Maire déléguée aux
Affaires culturelles



Benyounes ARRJA,
8^e Adjoint au Maire délégué aux
centres sociaux et culturels, au Dialogue
interculturel et à la Maison des Langues



Gulseren EKICI,
9^e Adjointe au Maire déléguée aux
Affaires générales et à l'État Civil, aux
Affaires juridiques, aux Marchés publics
et aux Archives



Teddy VIRALDE,
10^e Adjoint au Maire délégué à la
Jeunesse et à l'Outre-Mer



Cergya MAHENDRAN,
11^e Adjointe au Maire déléguée aux
Mobilités et aux quartiers de La Lutèce,
de Dame Blanche Ouest, de Dame
Blanche Nord
Conseillère départementale



Ramzi ZINAOU,
12^e Adjoint au Maire délégué à la
Propreté, aux Travaux, à l'Eau et à
l'assainissement, aux quartiers Carnot,
Barbusse et La Muette



Françoise FAUCHER,
13^e Adjointe au Maire déléguée aux
Retraités, à la Cause animale et aux
quartiers du Vieux-Pays, de la Croix
Buard et de l'Argentine



Panhavuth HY,
14^e Adjoint au Maire délégué aux
Bâtiments, au Patrimoine communal et
aux quartiers des Doucettes, du Centre-
Ville et des Basses Bauges



Liliane GOURMAND,
Conseillère Municipale déléguée à
l'Éducation artistique et culturelle



Isabelle MEKEDICHE,
Conseillère Municipale déléguée
aux Espaces verts, à la GUP, à
l'Environnement et à l'Agenda 30



Claude MARSEILLE,
Conseiller Municipal délégué aux Grands
événements et aux Fêtes et Cérémonies



Maria MORGADO,
Conseillère Municipale déléguée à la
Vie associative, à l'Égalité femme-
homme, aux Elections et au Cimetière



Makha DIAKHITE,
Conseiller Municipal délégué au Conseil
Municipal des Jeunes, à la Citoyenneté
et aux Nouvelles technologies

CONSEILLERS MUNICIPAUX DU GROUPE DE LA MAJORITÉ MUNICIPALE "VOLONTAIRES POUR GARGES"



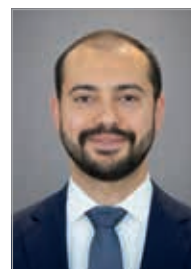
Adiparamesvary SADASIVAM,
Conseillère Municipale
Conseillère communautaire



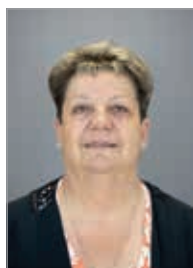
Mufit BIRINCI,
Conseiller Municipal
Conseiller communautaire



Christine DIANE,
Conseillère Municipale
Conseillère communautaire



Alexandre KARACADAG,
Conseiller Municipal
Conseiller communautaire



Sylvie LETOURNEAU,
Conseillère Municipale



Maurice LEFEVRE,
Conseiller Municipal



Conception DEREAC,
Conseillère Municipale



Brahim TAQUI,
Conseiller Municipal



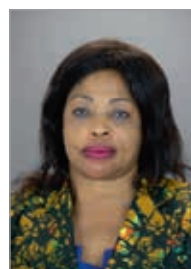
Marie-Thérèse LESUR,
Conseillère Municipale



Aimé LACHAUD,
Conseiller Municipal



Karthik SANDIRAMOURTY,
Conseiller Municipal



Yvette LANGLOIS,
Conseillère Municipale



Mamady Saiba CAMARA,
Conseiller Municipal



Samy DEBAH
Conseiller communautaire



Béatrice MADDI
Conseillère communautaire



Dean NGUYEN



Malika KENZI



Tolgahan KUS



Sarah IILMANY



Retinna RADJOU



Fatoumata SOUMARE



Ali BELKADI



Buket TEK

CONSEILLERS MUNICIPAUX DE L'OPPOSITION

LES PRIORITÉS DU MANDAT 2020-2026

L'action portée par la nouvelle équipe municipale sera axée sur trois principales thématiques pour les six prochaines années.

UNE VILLE PLUS SÛRE ET PLUS AGRÉABLE



Ce sujet sera au cœur de l'action municipale pendant la totalité du mandat 2020-2026 :

- Doublement des effectifs de la Police municipale sur le mandat et aménagement de leurs horaires pour répondre aux problématiques spécifiques de Garges,
- Création d'un centre de supervision urbain municipal,
- Renforcement des moyens dédiés à la propreté urbaine pour lutter contre les incivilités du quotidien,
- Moratoire sur toutes les nouvelles constructions de logements pour préserver les espaces verts.

8

UNE VILLE D'OPPORTUNITÉS POUR VOUS ET VOS ENFANTS



Faire de Garges une ville où chacun peut grandir et s'épanouir. Voici une autre priorité de la majorité municipale qui sera notamment marquée par ces cinq actions parmi d'autres :

- Baisser de 30% le tarif de la cantine scolaire,
- Reconstruire les écoles Victor Hugo, Romain Rolland et Paul Langevin,
- Ouverture d'une nouvelle crèche,
- Accueillir chaque année 500 jeunes Gargeois en stage, emploi saisonnier, apprentissage et service civique au sein des services municipaux,
- Créer un lieu unique d'accompagnement pour les jeunes regroupant le Bureau Information Jeunesse, la Mission Locale, l'Espace Emploi et le Hub de la Réussite.

UNE VILLE SOLIDAIRE AVEC LES PLUS FRAGILES ET ATTENTIVE À TOUS



9

Depuis le début de la crise sanitaire qui touche notre pays, Garges a su montrer son meilleur visage à travers un élan de solidarité que bon nombre d'autres villes peuvent lui envier. Dès aujourd'hui et durant les six prochaines années, la municipalité travaillera pour :

- L'ouverture d'un centre de santé associatif dans le quartier de Dame Blanche Nord,
- La création d'un observatoire local des violences faites aux femmes,
- Devenir « Ville amie des aînés » afin de faciliter leur mobilité et leur vie quotidienne,
- L'ouverture d'un nouveau Pôle culturel regroupant l'Espace Lino Ventura, la médiathèque Elsa-Triolet, le Cinéma Jacques-Brel, la Maison des Arts Louis Aragon et un auditorium,
- Une augmentation des subventions aux clubs sportifs.

109 ENGAGEMENTS POUR GARGES

Lors de la campagne électorale, la liste Volontaires pour Garges menée par Benoit Jimenez a pris 109 engagements en faveur de la Ville et de ses habitants. Régulièrement, vous pourrez découvrir dans les publications municipales un point sur la réalisation de ces propositions.

ÉTÉ FESTIF À GARGES !

Festiv'été, c'est le rendez-vous estival incontournable pour tous les Gargeois. Retrouvez-nous pour la 7^e édition ! Challenges sportifs, cinéma en plein air, Garges plage et plein d'autres activités sont au rendez-vous, on vous attend !

FESTIV'ÉTÉ 2020

Festiv'été, c'est une programmation familiale, ambitieuse, riche et variée avec un florilège d'événements, placés sous le signe de la diversité et de la fête. Détente, découverte, divertissement, émotion, sont entre autres les ingrédients que la Ville partagera avec tous les Gargeois !
Rendez-vous du 06 juillet au 29 août 2020.

GARGES PLAGE

La Ville de Garges vous apporte la plage ! Retrouvez-la au Fort de Stains.
Au programme, cette année : jeux d'eau, activités sportives, culturelles, soirées à thème et bien d'autres animations !

Durant près d'un mois, tous les Gargeois, ainsi que les habitants des villes voisines sont invités à venir profiter de cet espace attractif et convivial. Les activités proposées par la Ville s'adressent à toutes les tranches d'âge. On vous y attend **du 27 juillet au 19 août**. Du lundi au samedi, de 14h à 19h.

N'oubliez pas de vous inscrire ! Pour les Gargeois, munissez-vous d'un justificatif de domicile datant de moins de 3 mois et d'une pièce d'identité. Pour les habitants des villes alentours, une participation de 1€ par personne et par jour vous sera demandée.

+ d'infos : Direction des Evénements de la Mémoire et de l'Animation Urbaine

☎ 01 34 53 31 41 ou sur villedegarges.fr

7^E ÉDITION

Festiv'été

JUILLET / AOÛT 2020

PROGRAMME COMPLET SUR WWW.VILLEDEGARGES.FR

LogRep
Fayolle
3F
GARGES
Fort de Stains

LE COUP D'ENVOI EST LANCÉ !

L'été a commencé et la Ville de Garges vous réserve plein de surprises ! Le challenge sportif mais pas que... la Direction des Sports a prévu un programme pour que tout le monde s'y retrouve !



11

VENEZ DÉPASSER VOS LIMITES

C'est à tout le monde que s'adresse ce challenge sportif. La Direction des Sports a tenu à couvrir 4 catégories d'âge (6/7 ans, 8/10 ans, 15/18 ans et plus de 18 ans). Jusqu'au 24 juillet, rendez-vous à la Coulée Verte, au Fort de Stains, au Parc des Familles ou encore aux Pieds Humides, de 14h à 18h, **tous les lundis, mardis, jeudis et vendredis**. En cas de mauvais temps, le parcours s'effectuera en intérieur aux gymnases Robi Angeloni, Jean Jaurès et Colette Besson. Au programme : sauts, équilibre, lancer, conduite de balle, tir, maniement et enfin course. À la fin de ce parcours qui vous demandera rigueur et agilité, votre chrono vous sera donné, il déterminera vos résultats en fonction du temps sur le parcours, grâce à un système de bonus et pénalité. Dans le cadre de la crise sanitaire un protocole a été mis en place ; le matériel utilisé est ensuite désinfecté.

LE CHALLENGE DES SPORTS, MAIS PAS SEULEMENT !

En plus du challenge sportif, de nombreuses activités seront proposées aux Gargeois dans les différents points clés de la Ville. Vous pourrez vous initier à l'équitation, à l'art du déplacement, la capoeira, la zumba ou encore participer à différents ateliers artistiques ! De quoi réjouir les plus grands comme les plus petits. Sportifs, débutants ou confirmés, curieux de découvrir de nouvelles disciplines ? Ne manquez rien ! Retrouvez la programmation complète sur le site de la Ville et dans le livret festiv'été.

+ d'infos : villedegarges.fr

LUTTE CONTRE LES MARCHANDS DE SOMMEIL

La Ville de Garges et la Communauté d'Agglomération Roissy Pays de France, s'engagent pour un habitat de qualité et dans la lutte contre l'habitat indigne avec le dispositif « Permis de Louer ».



12

VOUS LOUEZ VOTRE BIEN OU SOUHAITEZ LE FAIRE ?

Attention, depuis le 1^{er} janvier 2020, les règles ont changé. Appelé autorisation préalable pour la mise en location d'un logement, ce mécanisme de contrôle du parc locatif, a pour but de mettre fin à la multiplication des logements insalubres et des marchands de sommeil.

LOGEMENTS CONCERNÉS

Tout logement situé dans un secteur d'exercice du Permis de Louer et uniquement dans le cas d'une nouvelle mise en location ou d'un changement de locataire, ainsi que pour les logements loués

meublés ou non-meublés, à titre de résidence principale, soit au minimum 8 mois par an. La copie de l'autorisation préalable, doit être jointe au contrat de bail à chaque nouvelle mise en location ou changement de locataire. Il faut l'obtenir avant de signer le bail.

LES DOCUMENTS À FOURNIR

Il faut le formulaire Cerfa 15652-01 dûment rempli et signé, ainsi que les pièces du dossier de diagnostic technique obligatoire, annexé au contrat de location :

- Diagnostic de performance énergétique daté de moins de 10 ans,
- Constat de risque d'exposition au plomb daté de moins de 6 ans pour les

logements dont le permis de construire a été délivré avant 1949,

- Copie du diagnostic amiante (durée de validité illimitée, sauf pour les diagnostics réalisés avant janvier 2013 qui doivent être renouvelés en cas de vente),
- État de l'installation intérieure de l'électricité si l'installation a plus de 15 ans daté de moins de 3 ans,
- Copie du diagnostic gaz si l'installation a plus de 15 ans.

OÙ DÉPOSER VOTRE DEMANDE ?

Vous pouvez déposer votre dossier complet au siège de la Communauté d'Agglomération Roissy Pays de France (6 bis, avenue Charles de Gaulle - 95700 Roissy-en-France), en mairie par voie postale (8 place de l'Hôtel de Ville - 95140 Garges-lès-Gonesse), ou par mail à permisdelaouer@villedegarges.com. À réception de la demande, une visite du logement sera organisée pour vérifier l'état du logement et sa conformité au Règlement Sanitaire Départemental et au Code de la Santé Publique.

LES SANCTIONS

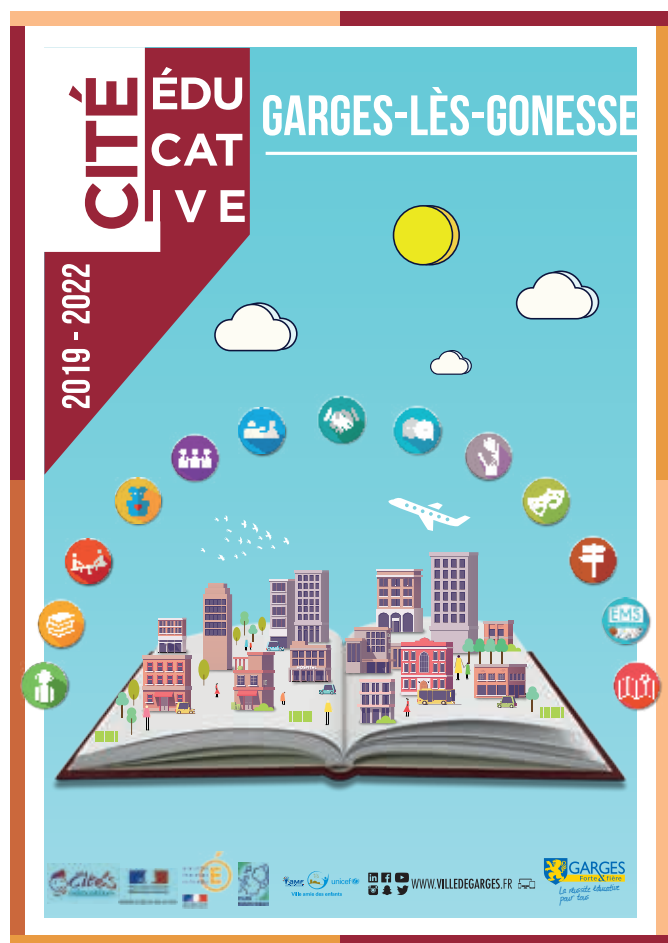
La mise en location d'un logement sans autorisation, peut entraîner une suspension du versement de l'Aide Personnalisée au Logement (APL), mais aussi une amende allant jusqu'à 15 000 euros. La procédure pénale peut faire monter ce montant jusqu'à 300 000 euros, dès lors que le propriétaire a loué son logement en infraction avec les règles d'hygiène.

+ d'infos : villedegarges.fr / Permis de Louer



CITÉS ÉDUCATIVES : LE GOUVERNEMENT INVESTIT POUR LA RÉUSSITE ÉDUCATIVE À GARGES

Une enveloppe de 1,8 millions d'euros, répartie sur trois ans est consacrée au quartier de la Dame Blanche dans le cadre du lancement du dispositif « Cités éducatives ».



QU'EST-CE QUE LE LABEL « CITÉS ÉDUCATIVES » ?

Les cités éducatives représentent une nouvelle organisation de travail coordonnant l'ensemble des structures, des projets et des acteurs socio-éducatifs du territoire (enseignants, parents, éducateurs sportifs, ATSEM, animateurs, travailleurs sociaux, bibliothécaires, éducateurs spécialisés...). L'objectif est d'intensifier les prises en charge éducatives de l'enfant depuis sa naissance jusqu'à son entrée dans la



vie adulte soit de l'âge de 0 à 25 ans, afin de pallier les inégalités du territoire des quartiers prioritaires de la Politique de la Ville. Le label de « Cités éducatives », vise d'abord la reconnaissance de l'ambition éducative du territoire et de l'attractivité du système éducatif pour les parents, les jeunes et les professionnels. Il permet aussi d'obtenir un appui en ingénierie et un soutien financier de l'État, en plus des moyens mobilisés localement.

GARGES LABELLISÉE

Le 5 septembre 2019, le ministre de l'Éducation Nationale et de la Jeunesse, et le ministre chargé de la Ville et du Logement, ont dévoilé la liste des 80 territoires labellisés « Cités éducatives ». Parmi eux figurait la Ville de Garges et plus particulièrement le quartier de la Dame Blanche. Sur la période 2020-2022, 600 000 euros par an de dotation seront attribués pour Garges, soit un total de 1,8 millions d'euros. Dans le cadre de cette dotation, 240 tablettes tactiles numériques ont été distribuées par la Ville. Elles ont été transmises à des élèves Gargeois en besoin, provenant des écoles primaires, des collèges, des lycées et de l'enseignement supérieur, afin qu'ils puissent mettre en place l'école à la maison, lors du confinement dû à la crise sanitaire.

+ d'infos : villedegarges.fr / education.gouv.fr



QUE LA SAISON CULTURELLE COMMENCE !

Une nouvelle saison haute en couleurs le 26 septembre prochain dès 14h, vous êtes conviés à l'ouverture de la saison culturelle organisée par tous les équipements culturels.

14

PROGRAMME DES FESTIVITÉS

Le week-end du **26 et 27 septembre** sera placé sous le signe de la culture et ouvrira la saison de toute la Direction de l'Action Culturelle. Au programme des réjouissances :

Le **samedi 26 septembre**, dès 14h, sur le Parvis de l'Hôtel de ville, le Village culturel en présence de tous les équipements culturels, vous accueillera avec des activités de la Maison des Arts, des ateliers, des animations Cinéma, l'exposition des œuvres numériques ou encore des stands d'information, et de restauration. Rendez-vous pour un après-midi ludique et artistique.

À 17h, venez profiter du concert de Mohamed Lamouri. Programmé dans le cadre du Festival Imago, ce chanteur raï, est connu pour ses prestations musicales sur la ligne 2 du métro de Paris.

À 18h, venez assister à la présentation du spectacle Fuego de la compagnie Gratte-Ciel proposé par l'Espace Lino Ventura.

Cette création spécifique pour ouvrir la saison Spectacles Vivants à partager ensemble, raconte l'histoire d'un jour de fête, où, le public est présent, mais rien n'est prêt. Entre dérapages, ratés et acrobaties, les couleurs du feu d'artifice finiront par briller dans le ciel gargeois pour ravir petits et grands.

À 19h, organisé par la coordination Musiques Actuelles de la Maison des Arts Louis Aragon, Adama Camara (SAN-SAN) et le collectif descente de mot(s), groupe d'artistes gargeois, rassembleront les foules lors d'un concert où sera présenté leur album, développé à la suite d'ateliers d'écriture. S'en suivra une soirée événement au cinéma Jacques Brel à partir de 20h30 afin de clôturer la journée en beauté !

Aussi, dimanche 27 septembre, venez participer à la Journée Singulière des Rencontres d'Ici et d'Ailleurs, organisée par la Compagnie Oposito – Le Moulin Fondu. Des spectacles gratuits pour toute la famille seront organisés dans les rues de la Ville.

Vous pourrez profiter d'un week-end placé sous le signe de la culture !

+ d'infos : Gratuit/entrée libre
Villedegarges.fr / oposito.fr

FILM 🎬 à l'affiche

Festiv'Eté, séances de cinéma plein air

Cet été, le Cinéma Jacques-Brel et la Direction des Evénements de la Mémoire et de l'Animation Urbaine (DEMAU), vous invitent à ouvrir grand vos yeux et à respirer profondément l'air du cinéma, gratuitement et en famille, avec 3 projections en plein air.

« **Comme des bêtes** », le vendredi 30 juillet,
« **Les Animaux fantastiques** », le vendredi 7 août, à 22h, à Garges Plage au Fort de Stains, ainsi qu'un film surprise, le samedi 29 août, à 21h30, sur le Parvis de l'Hôtel de Ville.

POLLEN : LES ALLERGIES ONT DE L'AVANCE

L'allergie au pollen est bien plus fréquente en France de nos jours. Bien que considérée comme bénigne et saisonnière, elle est en constante augmentation chaque année. Que faire pour minimiser les symptômes et se protéger au quotidien ?

LE POLLEN GAGNE DU TERRAIN

Le confinement représente un facteur clé au développement de la pollinisation. L'arrêt quasi total de l'entretien des espaces verts a permis la prolifération du pollen. De plus, le réchauffement climatique, la pollution et la végétalisation accroissent la présence de l'allergie.

COMMENT MINIMISER LES RISQUES ?

Les réactions allergiques démarrent lors

du contact avec le pollen, moins fréquentes par temps de pluie, mais plus brutales lorsqu'il y a du vent.

Quelques astuces pour amoindrir les symptômes :

- Consommer de l'estragon : un végétal aux vertus antihistaminiques.
- Boire des jus d'agrumes : renforce votre immunité, soulage le mal de gorge.
- Porter un masque à l'extérieur : évite l'inhalation du pollen diffus dans l'air.

+ d'infos : Des questions ?

Contactez "Asthme & Allergies Infos Services"

au ☎ 800 19 20 21 (numéro gratuit)



CANICULE, LE RETOUR : COMMENT SE PROTÉGER ?

Le retour du soleil marque le retour de l'été. Pourtant, les années se font de plus en plus chaudes, la température augmente et la canicule se fait bien plus présente de nos jours. Comment se protéger ?

QUELS SONT LES RISQUES ?

La chaleur intense d'une canicule a tendance à augmenter la fatigue, mais pas seulement. Elle est aussi assujettie à de graves accidents, qui peuvent s'avérer parfois mortels, comme la déshydratation ou les coups de chaleur, voire l'insolation. Voici quelques signes pouvant vous alerter : de la fatigue inhabituelle, des maux de tête, de la fièvre, des vertiges, des nausées et vomissements, ou des propos incohérents.

COMMENT SE PROTÉGER ?

La canicule devient malheureusement un phénomène récurrent, les personnes âgées sont les plus concernées par ce

fléau, par leur sensibilité aux conditions climatiques.

Quelques conseils utiles pour mieux gérer la canicule, et minimiser les risques :

- S'hydrater : il n'est pas nécessaire d'avoir soif pour devoir s'hydrater. En cas de températures rudes, l'eau vous sera d'une grande utilité. Pensez aussi à vous arroser, prévoyez l'achat d'un brumisateur.
- Éviter le soleil durant les heures les plus chaudes : évitez toute sortie entre 11h et 16h (plage horaire durant laquelle les ultraviolets sont les plus intenses).
- Aérer votre intérieur : attendez que le soleil soit couché pour aérer votre lieu de vie ; place aux courants d'air.
- Protéger votre peau : utilisez de l'écran solaire pour éviter les effets néfastes du

soleil et des ultraviolets sur votre épiderme.

+ d'infos : En cas de malaise, composez le 15.

Des questions ? Contactez "Canicule Info Service" au ☎ 0800 06 66 66 (numéro gratuit)



MARTINE RYCKMAN

QUAND L'UNICEF DEVIENT UN SOUTIEN POUR LES FAMILLES PENDANT LE CONFINEMENT.

Durant le confinement le mot d'ordre de la Ville a été solidarité. Martine Ryckman, Présidente déléguée UNICEF du Val-d'Oise, répond à nos questions et explique leur rôle pendant cette période inédite.



Garges le Mag' : À quelles difficultés avez-vous dû faire face ?

Martine Ryckman : À l'urgence sanitaire est venue s'ajouter pour de nombreuses familles une urgence éducative. Des enfants ont été isolés de tout contact scolaire. Ils n'avaient pas ou très peu d'accès à internet et n'avaient pas les moyens nécessaires pour bénéficier de la continuité pédagogique à laquelle ils ont droit. Les parents souvent allophones et dépassés par les programmes scolaires, sont désarmés et peinent à accompagner et aider efficacement leurs enfants dans leur scolarité et l'aide aux devoirs. Pour ces familles, les liens avec les enseignants sont quasiment inexistantes et les enfants n'ont pas accès à du soutien à distance. Aussi, UNICEF France a mis en place une nouvelle activité « Solidarité Nationale aux Enfants Démunis » à laquelle les bénévoles d'UNICEF Val-d'Oise se sont immédiatement engagés. UNICEF Val-d'Oise a proposé à la Ville Amie des Enfants (VAE) de Garges-lès-Gonesse en partenariat avec les référents du Programme de Réussite Educative (PRE) de s'y associer. Des familles ont été contactées et ainsi des enfants ont bénéficié d'un soutien.

Garges le Mag' : Quelles ont été les priorités de l'UNICEF 95 face à cette crise sanitaire et les premières mesures mises en place ?

Martine Ryckman : Pour la première fois de son histoire UNICEF France est intervenue sur le sol français en direct. Une demande émanant du gouvernement, a été reçue afin qu'UNICEF puisse apporter sa pierre à l'édifice de la solidarité nationale qui se mettait en place. UNICEF s'est mobilisé pour soutenir les soignants, avec l'envoi de masques et de blouses à partir du stock mondial. Nous nous sommes mobilisés auprès des pouvoirs publics, pour protéger les enfants vulnérables et apporter un soutien opérationnel à nos partenaires auprès des enfants isolés, à la rue ou mal-logés dans les campements et bidonvilles d'Ile-de-France. UNICEF France a travaillé avec ses partenaires associatifs, pour suivre la situation éducative des enfants les plus vulnérables, lors de cette période de confinement et a mené des actions de plaidoyer pour que chaque enfant en France puisse continuer à apprendre.

Garges le Mag' : En quoi consiste cette action ?

Martine Ryckman : Chaque bénévole appelait quotidiennement l'enfant dont elle avait la charge à la même heure. Les premiers entretiens ont permis d'établir une relation de confiance. Ensuite, se sont suivis des échanges sur des thèmes choisis par l'enfant et une aide aux devoirs par téléphone, en prenant appui sur les centres d'intérêt de l'enfant. Il s'agit là d'une expérience très enrichissante que les enfants et les bénévoles souhaitent poursuivre à la prochaine rentrée scolaire. Cette attention de proximité ne doit cependant pas faire passer au second plan tous les enfants et jeunes, qui dans les pays et territoires défavorisés et dans les zones de conflit, sont exposés à des situations de détresse que la pandémie COVID-19 aggrave chaque jour davantage.

Conformément à la législation, Garges Le Mag ouvre ses colonnes aux groupes politiques du Conseil Municipal pour exercer leur droit d'expression.

VOLONTAIRES POUR GARGES, LA MAJORITÉ MUNICIPALE

Le temps de la campagne électorale est désormais terminé, place à l'action !

Du fait de la crise sanitaire ou pour des raisons économiques, vous êtes nombreux à ne pas pouvoir partir en vacances cet été. Aussi, avec les services des sports, de la culture, de la jeunesse et de la cohésion sociale, nous avons mis en place les Villages d'été, qui proposent plus de 14 ateliers par jour durant cette période. Parce qu'il est important de faire vivre le réseau de jeunes Gargeois, ce sont 40 jeunes de notre Ville qui travaillent, comme saisonniers sur ces ateliers.

Nous avons voulu aller plus loin, en recrutant aussi 106 Gargeois, comme saisonniers pour pallier les congés estivaux des agents communaux et ce, sur tous les métiers : Accueil, Espace Public, Services Administratifs.

Nous accompagnons aussi les associations sportives en permettant, exceptionnellement, que l'ensemble des équipements sportifs reste ouvert durant l'été pour soutenir les associations du territoire et leurs adhérents.

La bataille de l'emploi et de l'activité pour tous, est une priorité et elle se gagne localement en soutenant tous les acteurs.

LE VRAI CHANGEMENT POUR GARGES

Chères Gargeoises, chers Gargeois,

Nous tenons à vous remercier du soutien témoigné durant cette élection.

Ayant déposé un recours suite aux irrégularités constatées, notre groupe n'a donc pris part aux votes samedi. Le temps de parole demandé en prélude nous a été refusé par M. Lefevre, mais nous nous sommes exprimés en posant des questions simples sur les délibérations. Le dédain, l'ignorance et le manque de transparence ont marqués les réponses.

Nous veillerons toujours à vos intérêts. C'est pourquoi nous vous invitons à nous rencontrer pour en savoir plus sur notre projet, construit avec vous et pour vous.

Bien à vous.

Le groupe le vrai changement pour Garges

GARGES vous simplifie la ville

Carte Nationale d'Identité et passeport, les démarches.



@DianaPrinceGLG • 45 min
Bonjour, je prépare mes vacances d'été. Est-ce que j'ai le temps pour faire ma demande de passeport ou de Carte Nationale d'Identité ? Je n'ai malheureusement pas pu la faire avant, en raison du confinement dû au COVID-19.
[#Passeport #CNI](#)    



@SébastienLebon • 43 min
Bonjour, il y a beaucoup de demandes en ce moment. Lorsque toutes les demandes arrivent à la même période, au début de l'été ou pendant l'été, les délais risquent d'être rallongés.
   



@DianaPrinceGLG • 42 min
D'accord. Comment renouveler ma Carte Nationale d'Identité ou mon passeport ?
[#VilledeGarges](#)    



@SébastienLebon • 39 min
C'est très simple. Pour formuler votre demande, il suffit de vous rendre sur le site [villedegarges.fr](#) et de cliquer sur « Espace citoyen » en haut à droite de la page.
   



@DianaPrinceGLG • 37 min
Est-ce que je dois créer un compte ?
[#VilledeGarges](#)    



@SébastienLebon • 35 min
En effet, vous devez ensuite créer un compte et c'est gratuit.
   



@DianaPrinceGLG • 33 min
Comment faire une fois le compte créé ?
[#VilledeGarges](#)    



@SébastienLebon • 31 min
Cliquez sur « Particulier » en haut à droite de la page puis sur Services en ligne, rubrique Etat civil. Indiquez le type de demande que vous voulez effectuer. Vous devez ensuite remplir le formulaire de prise de rendez-vous et le valider.
   



@DianaPrinceGLG • 30 min
Une fois mon rendez-vous effectué, en combien de temps ma nouvelle Carte Nationale d'Identité ou mon passeport seront-ils disponibles ? [#VilledeGarges](#)
   



@SébastienLebon • 28 min
Le délai pour recevoir vos documents est d'environ 3 semaines et peut aller jusqu'à 6 semaines en période estivale. Vous recevrez un sms lors de leur réception par les Services à la Population de la Ville. Vous pouvez également suivre l'état de votre demande en ligne, en conservant votre récépissé de dépôt et en vous rendant sur <https://passeport.ants.gouv.fr/Services-associes/Ou-en-est-mon-passeport-CNI>
   



@DianaPrinceGLG • 26 min
Dois-je venir les chercher ? [#VilledeGarges](#)
   



@SébastienLebon • 24 min
Oui, vous devez vous déplacer aux Services à la Population pour les récupérer.
   

+ d'infos : [villedegarges.fr](#)

DANS LES ⁽¹⁾
coulisses...

... DU CONSEIL MUNICIPAL D'INVESTITURE



#1



#2



#3



#4



#5



#6



#7

TÉLÉPHONES UTILES

Hôtel de Ville
☎ 01 34 53 32 00

Allo Travaux – La Fourmi
☎ 01 34 53 34 53

Police Nationale
Commissariat
Rue Jean-François Chalgrin
☎ 17

Police Municipale
Place Henri Barbusse
☎ 0 800 095 140 (numéro vert)

Pompiers
☎ 18 ou 112

SAMU
☎ 15 ou 112

SOS Médecins 95
☎ 01 30 40 12 12 ou ☎ 36 24
(0,12 € TTC/min)

Pharmacie de garde
☎ 32 37 (0,34 € TTC/min)

Centre hospitalier de Gonesse
☎ 01 34 53 21 21

VEOLIA EAU (fuites)
☎ 0 811 900 918

Sécurité Gaz
☎ 0 800 47 33 33
(appel gratuit depuis un poste fixe)

Dépannage ERDF
☎ 09 726 750 95
(coût d'un appel local depuis un poste fixe)

Communauté d'Agglomération
Roissy – Pays-de-France
6 bis avenue Charles de Gaulle
95700 Roissy-en-France
☎ 01 34 29 03 06

TAXI
☎ 01 39 86 44 01

Transilien / SNCF
☎ 36 58
(0,23 €/min, hors surcoût éventuel
de votre opérateur)

RATP
☎ 32 46
(0,34 €/min, depuis un poste fixe)

Bus Val-d'Oise
☎ 01 34 25 30 81

CPAM
1 Place Soufflot
☎ 36 46

SOS MÉDECINS 95
☎ 01 30 40 12 12 ou ☎ 36 24
(0,12 € TTC/min)

JUILLET



Villages d'été

Jusqu'au vendredi 24 juillet,
Au Fort de Stains, avenue du 8 mai 1945
À la Coulée Verte, rue des Mûriers
Aux Pieds Humides, chemin de Bonneuil
Au Parc des Familles, rue du Tiers Pot



Garges Plage

Du lundi 27 juillet
au mercredi 19 août, de 14h à 19h
Fort de Stains

AOÛT



Soirée de clôture Garges Plage

Mardi 18 août, à partir de 21h
Fort de Stains



Don du sang
Jeudi 20 août,
de 14h30 à 19h30
Salon d'Honneur
de l'Hôtel de Ville



Village éducatif

Jeudi 27 août, de 13h à 19h30
Salon d'Honneur de l'Hôtel de Ville

SEPTEMBRE



Conseil Municipal

Mercredi 2 septembre, à 19h
Salon d'Honneur de l'Hôtel de Ville



Cérémonie commémorative de la Libération de Garges

Samedi 5 septembre, à 9h45
Pont de Pierre - Stèle des Fusillés



Forum des Associations

Samedi 5 septembre,
de 10h à 18h
Parvis de l'Hôtel de Ville



Ouverture de la saison culturelle 2020/2021

Samedi 26 et dimanche 27 septembre



Journée singulière des Rencontres d'Ici et d'Ailleurs

Dimanche 27 septembre, à partir de 11h30
Dans toute la Ville



ESPACE LINO VENTURA

Avenue du Général de Gaulle
Spectacles ☎ 01 34 53 31 00
Expositions ☎ 01 34 53 31 06
espacelinoventura@villedegarges.com



CINÉMA JACQUES BREL

1 place de l'Hôtel de Ville
☎ 01 34 53 32 26

TARIFS

Séances régulières

Plein tarif 6,50 €
Tarif réduit 4,50 €
Tarif - de 12 ans 3,50 €

7^E ÉDITION

Festiv été

JUILLET / AOÛT 2020

PROGRAMME COMPLET SUR WWW.VILLEDEGARGES.FR



WWW.VILLEDEGARGES.FR



AGENCE
NATIONALE
DE LA COHESION
DES TERRITOIRES



Bouge l'été